

Image not found or type unknown



Achat d'un véhicule qui présente une panne majeure

Par **TISSEYRE**, le **24/04/2008** à **11:08**

j'ai acheté un véhicule (golf) le mois dernier à un particulier (13 700 euro) et il s'avère que la culasse est morte il faut la remplacer absolument sous peine d'endommager le moteur (diagnostic de chez volkswagen) de plus ils m'ont conseillé de ne pas trop rouler. j'ai fait contrôler le véhicule car en l'espace d'un mois j'ai rajouté du liquide de refroidissement deux fois, c'est ce qui m'a alerté, le particulier qui me l'a vendu m'a confirmé que ça lui était arrivé à lui aussi. Ma question est la suivante : s'agit-il d'un vice caché et quelles sont mes chances de gagner le procès si on passe devant un tribunal car je ne compte pas en rester là. La réparation s'élève à 2 000 euro !
Merci de votre aide